



# champ captant



Esplanade Charles-de-Gaulle  
33076 Bordeaux cedex  
T. 05 56 99 84 84  
F. 05 56 96 19 40  
[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)

## CONTRIBUTION DU MER. 08/12/2021 à 16 :38

Envoyé par e-mail à : [cc.landesdumedoc@garant-cndp.fr](mailto:cc.landesdumedoc@garant-cndp.fr)

**De : M et Mme ARNAUD**

Mr et Mme ARNAUD  
16 avenue des champs  
33510 ANDERNOS

Le 6 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Propriétaires forestiers sur les communes du Temple et Saumos, nous avons pris connaissance du dossier concernant le projet de champs captants qui a pour objectif de prélever dans notre secteur forestier, 10 millions de m<sup>3</sup> par an pour alimenter la métropole bordelaise.

Nous pensons que ce projet pourrait mettre en danger la forêt et son environnement, sa biodiversité sur le secteur désigné mais aussi sur les communes voisines.

Nous sommes conscients que l'eau est un bien commun, nécessaire à notre survie.

Mais nous souhaitons que d'autres projets soient étudiés car il existe dans notre monde moderne des exemples qui ont fait leurs preuves.

Ce projet, complexe semble unique de par sa taille.

L'étude confiée aux experts du BRGM a fluctué et les conclusions ont provoqué un manque de confiance cumulant des lacunes, des imprécisions, des incertitudes.

Le modèle ne prend pas en compte tous les effets cumulés : sécheresse, hétérogénéité du sous-sol, attaques d'insectes, aggravant les effets du champ captant.

Un constat fait par des propriétaires du terrain basé sur de simples relevés démontre l'impact en période sèche sur la nature environnante. Voir le dossier fait par Mr Perragalo.

Notre forêt se remet à peine de 2 tempêtes destructrices 1999 et 2009, d'une attaque de scolytes en 2010. Fragilisée, elle ne pourra supporter de nouveaux facteurs aggravants tel le pompage de son besoin essentiel, l'eau qui doit faire baisser la nappe. Ceci conjugué avec le réchauffement climatique que l'on nous prédit, baisse de la pluviométrie, étés plus longs et plus secs, tempêtes plus fréquentes.

Nous demandons qu'une étude indépendante soit confiée à un cabinet choisi conjointement par Bordeaux métropole, le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-ouest et l'AMAF.

On peut craindre également qu'avec l'afflux de population sur la métropole, le besoin en eau augmente et échappe à tout contrôle, remettant en question toutes les prévisions faites jusque-là.

Qui en sera le garant des volumes prélevés ? Que dire des efforts à la baisse demandés aux communes voisines en matière de consommation annuelle ?

Nous demandons la remise en question de ce plan, l'ouverture à d'autres méthodes, d'autres formules. Nous voulons laisser une forêt saine à nos enfants, comme nous l'ont transmise nos ancêtres et qu'un consensus soit trouvé.

Recevez nos sincères salutations.

## Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc est issu d'une longue réflexion. De nombreuses alternatives ont été étudiées par le SMEGREG, dont certaines qui ne visaient pas **les nappes profondes**. Nous vous invitons à consulter le **chapitre 3 du dossier de concertation préalable**, les présentations de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, et à télécharger sur le site du projet ([bxmet.ro/champcaptant](http://bxmet.ro/champcaptant)) **la synthèse de « l'inventaire exhaustif des ressources en eau mobilisables pour des substitutions aux prélèvements existants en Gironde » produit par le SMEGREG en 2005**.

Dans le cadre des études de faisabilité du projet, les impacts potentiels du projet ont déjà fait l'objet d'études (études BRGM, INRA, etc) et ont permis d'ajuster la configuration du champ captant pour que le projet présente le moins d'impact possible sur l'environnement. Les rapports sont accessibles sur le site de la concertation et leurs principales conclusions ont été présentées lors de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021. Nous vous invitons à regarder le replay sur le site du projet ([bxmet.ro/champcaptant](http://bxmet.ro/champcaptant)) ainsi que les présentations associées.

Concernant votre remarque sur les travaux menés par le BRGM, les évolutions du modèle utilisé par le BRGM ont été expliquées lors de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021. Nous vous invitons également à regarder le replay de la réunion et les présentations associées.

Le BRGM est un établissement public indépendant, référent dans le domaine de l'hydrogéologie. Qu'attendriez-vous d'une nouvelle étude ? et avez-vous des idées de prestataire indépendant disposant de connaissances suffisantes et reconnues dans le domaine ?

Notez par ailleurs, que pour la bonne information de tous, nous avons déposé l'étude PERAGALLO dont vous parlez sur le site de la concertation.

Concernant vos interrogations sur les volumes prélevés et l'afflux de population sur la métropole, nous vous rappelons que ce projet est un projet de substitution. Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc ne constitue pas une ressource en eau complémentaire, mais est destiné à substituer des prélèvements girondins déjà existants dans la nappe déficitaire de l'Eocène centre vers la nappe non déficitaire de l'Oligocène littoral. Nous vous invitons **consulter le chapitre 2 du dossier de concertation préalable** qui aborde ce sujet. Un second projet a été retenu par la CLE du SAGE Nappes Profondes 33 : le Cénomanien du sud Gironde, qui lui pourra permettre de répondre à l'accroissement démographique en Gironde.

Si le projet de Champ Captant des Landes du Médoc se fait, l'Agence Régionale de la Santé et la DDTM délivreront une autorisation de prélèvement qui imposera un volume prélevé à ne pas dépasser, en l'occurrence 10 millions de m<sup>3</sup>/an. Ce sont ces mêmes instances qui ont pour missions de contrôler et garantir le respect des autorisations.

Cordialement